



L'urbanisation des territoires a entraîné une imperméabilisation des sols augmentant le risque inondation. Lors de fortes pluies, les réseaux d'assainissement sont parfois saturés notamment en cas de réseau unitaire. Cette surcharge peut aussi affecter les stations d'épuration diminuant alors leur rendement.

Pour éviter ces problèmes en aval, la gestion des eaux de pluie se pense de plus en plus en amont, dès sa réception sur la parcelle

## Fiche technique Objectif Climat 2030



### Infiltration à la parcelle

#### À noter

Les techniques de rétention permettent de stocker de l'eau mais ont un impact relativement limité dans la gestion des eaux pluviales à la parcelle notamment à l'occasion d'épisodes annuels voire décennaux :

- Récupérateurs d'eau de pluie
- Structures réservoirs
- Mares

L'infiltration ou la rétention d'eau sur la parcelle permet de désengorger les réseaux d'eau. De nombreuses méthodes existent et sont à adapter en fonction des spécificités des parcelles (surface, aménagements présents, structure du sol...).

#### ❖ Toitures végétalisées (voir fiche correspondante)



Ces structures installées sur des toits à pentes faibles retiennent et consomment l'eau sur des surfaces parfois très importantes (centre commerciaux, bâtiments publics, etc.). Les toitures végétalisées peuvent apporter de nombreux autres avantages selon leurs spécificités, comme une meilleure isolation, la production éventuelle de nourriture, l'accueil d'une biodiversité, etc.

#### ❖ Les murs végétalisés avec structures (voir fiche correspondante)

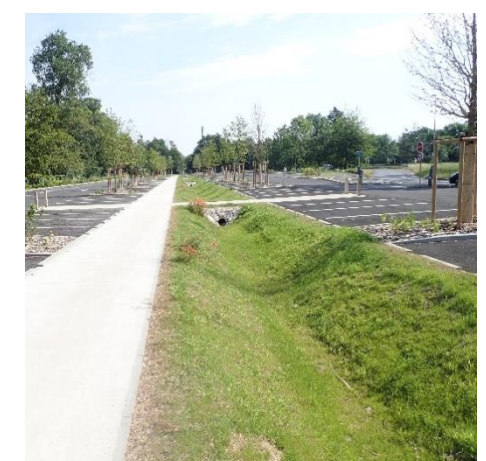
De la même manière que les toitures végétalisées, les murs "verts" amènent de nombreux bénéfices en plus de la rétention et la consommation d'eau pluviale. Ils peuvent être complémentaires aux toitures, ou être une alternative lorsque les toits ne permettent pas l'installation de telles structures.

#### ❖ Pieds de murs végétalisés

Les pieds de murs végétalisés sont des bandes linéaires le long des murs, plus ou moins larges suivant la disponibilité, qui permettent d'accueillir le plus souvent des plantes à fleurs amenant un aspect esthétique et environnemental en offrant un gîte à de nombreux insectes auxiliaires des jardins. Les eaux de pluies ruisselant le long des murs permettent l'arrosage de ces espaces. L'entretien complémentaire peut être confié aux habitants intéressés par la démarche. C'est une solution facile à mettre en œuvre qui apporte de nombreux bénéfices.

#### ❖ Noues (voir fiche correspondante)

Une noue est un fossé végétalisé de faible profondeur et placé sur un point bas qui permet le recueil des eaux de pluie. L'eau est stockée puis infiltrée sur place. Elle peut aussi être évacuée par un trop plein selon le dimensionnement et les besoins. Ce dispositif peut être placé le long des voies, sur les parkings, etc.



## ❖ Puits d'infiltration

Les puits d'infiltration sont des structures implantées le plus souvent dans les jardins de particuliers, le long des voiries, associés à des chaussées réservoirs, des tranchées drainantes, des fossés, des noues ou des bassins de rétention. Ils permettent le stockage temporaire des eaux de pluie, qui s'infiltrent ensuite dans le sol. Son installation est dépendante de la structure du sol notamment sa capacité drainante.

## ❖ Jardins de pluie

Un jardin de pluie est un espace végétalisé favorisant le recueil, le stockage et l'infiltration des eaux pluviales. Cet aménagement peut être installé dans un jardin privé ou sur un espace public.

## ❖ Espaces verts

Tous les milieux végétalisés de l'espace public sont considérés comme des espaces verts. Il peut s'agir de parcs et jardins, de terrains sportifs engazonnés, de cimetières végétalisés, etc. Ces espaces contribuent directement à l'infiltration des eaux de pluie du fait de leur perméabilité.

## ❖ Bassins de rétention/d'infiltration



Les bassins de rétention et d'infiltrations sont des fosses ouvertes de capacité plus ou moins importante, qui peuvent être intégrés au paysage et qui permettent le recueil et le stockage des eaux de pluie de toute une zone donnée. L'eau peut ensuite être stockée dans un but d'être réutilisée (réserve d'eau en cas d'incendies, arrosage des espaces verts, etc.) ou infiltrée.

## ❖ Revêtements perméables (voir fiche correspondante)

Lors de la conception d'espaces publics (routes, cimetières, parking, etc.), de nombreux revêtements peuvent être utilisés. Parmi les revêtements perméables, il existe des solutions pour stocker l'eau ou pour l'infiltrer (chaussées réservoirs, terre compactée sur membrane géotextile, dalles semi-végétalisées, etc.)



### Les risques à éviter :

**La présence d'argile** dans le sol empêche l'eau de s'infiltrer en profondeur et augmente le risque d'inondation. Il est donc nécessaire de connaître la structure du sol avant d'élaborer un projet de zone d'infiltration.

**La présence d'anciennes carrières** rend le sol instable. **Les sites pollués** peuvent propager des éléments polluants. L'implantation de projets de gestion de l'eau doit prendre en compte les événements historiques du site.

**L'infiltration des eaux de pluie à proximité des captages d'alimentation en eau potable** doit être évitée pour limiter le risque de pollution de l'eau destinée à la consommation.

**La proximité du bâti** doit être prise en compte dans les projets pour éviter les répercussions éventuelles (fragilisation des sols, humidité pouvant s'infiltrer dans les bâtiments, etc.).